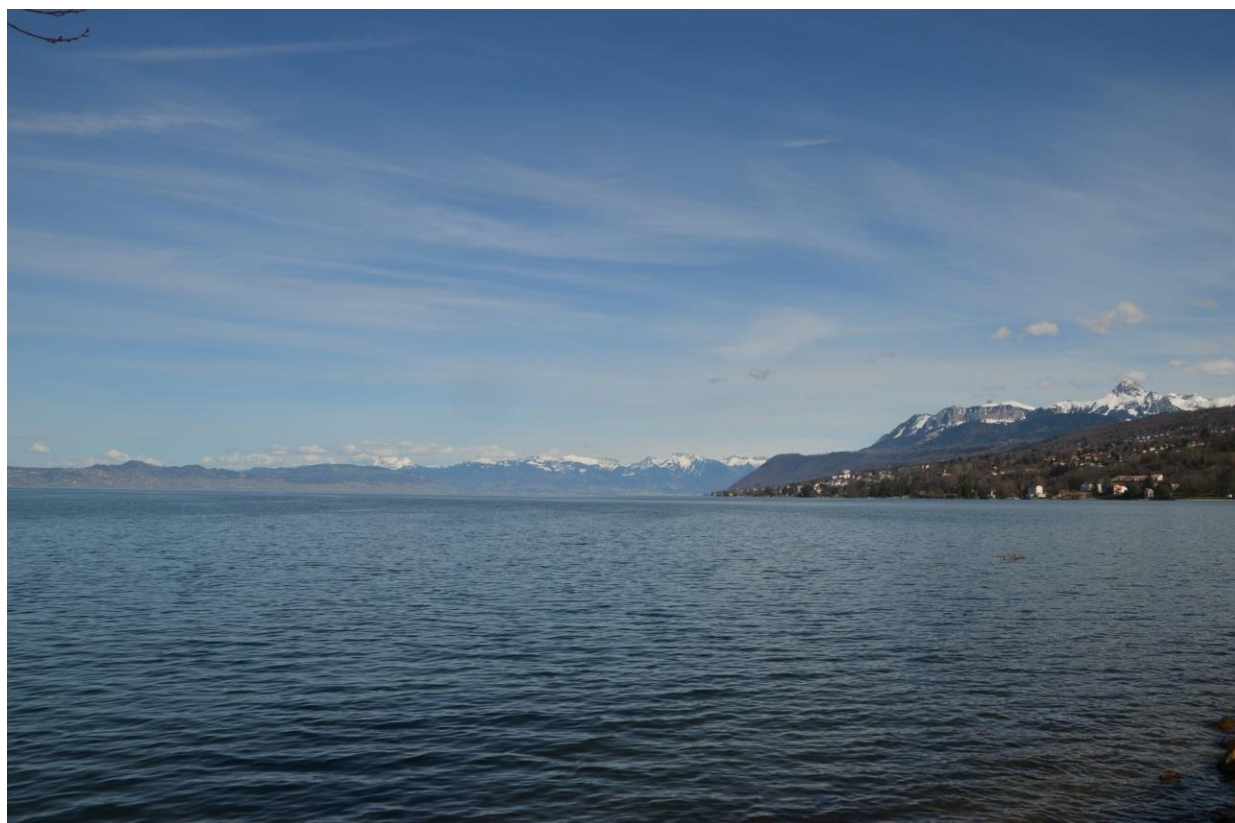




PROJET PEDAGOGIQUE

IFSI/IFAS

2019-2020



Introduction

Au cœur du Chablais, entre lac et montagnes, notre institut de formation, attaché aux Hôpitaux du Léman, a pour vocation de former des infirmiers et des aides-soignants afin de répondre aux besoins de santé de la population du territoire.

Ce projet a pour objet d'explicitier la manière dont l'équipe pédagogique s'est appropriée les référentiels de formation, a construit ses unités d'enseignements et a mis en œuvre les suivis pédagogiques individualisés. Ceci afin de favoriser une progression dans les apprentissages en toute cohérence.

Centré sur l'apprenant, ce projet pédagogique décrit l'organisation de la formation autour de trois axes :

- L'apprenant au cœur de sa formation
- La mise en œuvre du projet d'accompagnement dans une démarche d'apprentissage progressive
- Les approches pédagogiques avec des projets développés par l'équipe de l'institut.

Le dimensionnement des promotions, nous permet de proposer une approche individuelle et personnalisée à chaque apprenant tout en développant une démarche collaborative.

Cette collaboration se retrouve également au travers des terrains de stage avec qui nous sommes conventionnés sur l'ensemble du territoire de la Haute Savoie ainsi que sur le canton de Genève en Suisse.

Les étudiants infirmiers, comme les élèves aides-soignants, peuvent alors se positionner comme acteurs de leurs formations et construire leurs apprentissages pour devenir des professionnels de santé autonomes et responsables.



Sommaire

I - L'apprenant au cœur de sa formationpage 4

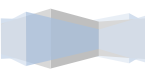
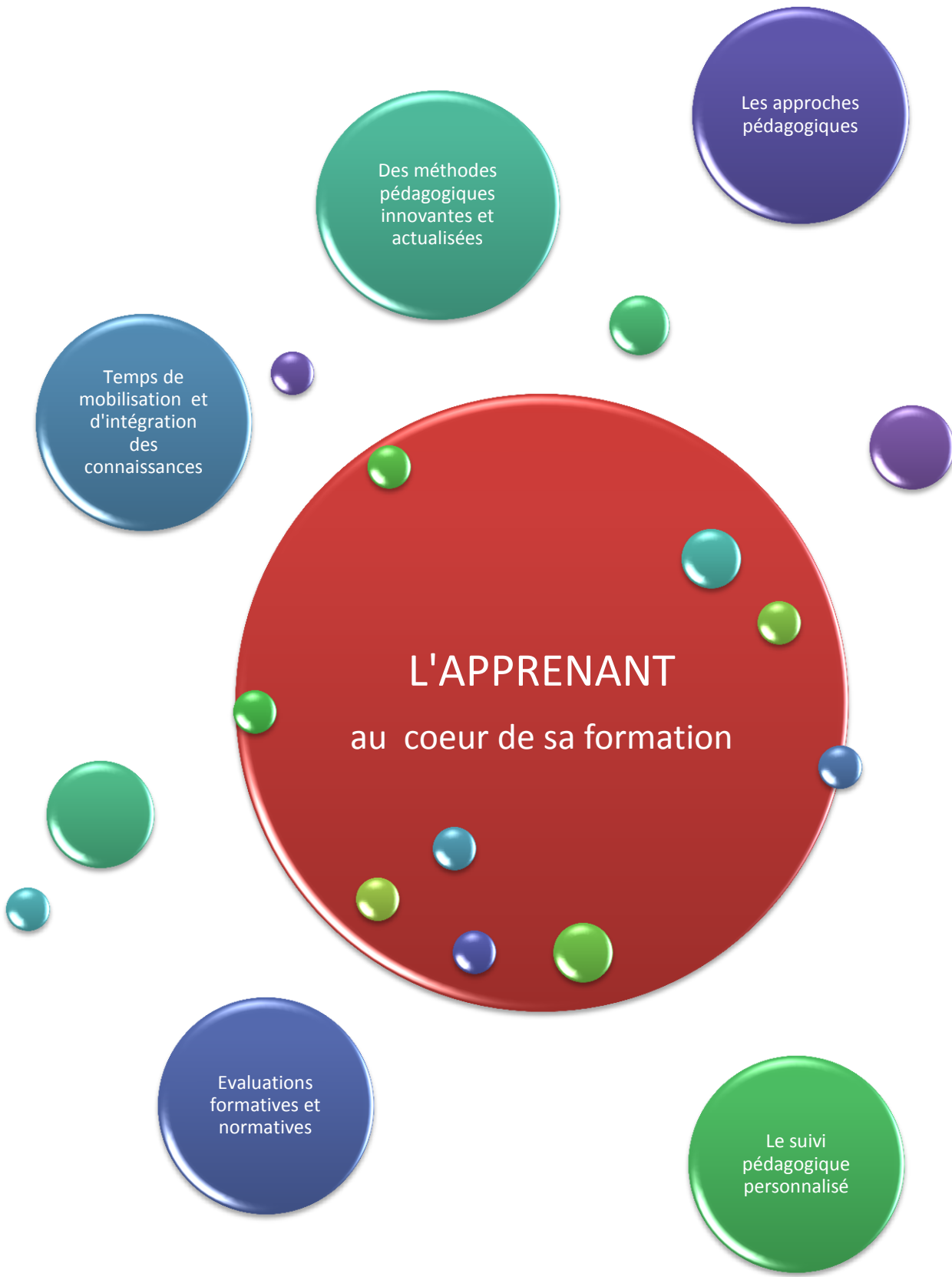
II - La mise en œuvre du projet d'accompagnement de l'apprenant dans une démarche d'apprentissage progressive.....page 5

III - Les approches pédagogiques par alternance.....page 6

- 1- Les savoirs et les savoirs faire pour comprendre : les temps de formation théoriques.....page 6
- 2- Les méthodes pédagogiques.....page 7
- 3- Transférer ses savoirs dans des situations nouvelles grâce aux projets d'enseignement développés par l'équipe pédagogique.....page 8
- 4- Mobiliser ses savoirs pour agir : les temps de formation cliniques.....page 9
- 5- Un suivi pédagogique individualisé.....page 10
- 6- les évaluations formatives et normatives ; les unités intégratives.....page 11

IV - Prestations offertes à la vie de l'apprenant.....page 12





I - L'apprenant au cœur de sa formation

L'apprenant est un adulte inscrit dans une formation professionnelle. Il intègre progressivement son statut d'apprenant qu'il soit un nouveau Bachelier, un agent en reconversion ou en promotion professionnelle. Il prend conscience de ses valeurs personnelles et s'approprie celles partagées par la profession afin de se construire une identité.

Ceci implique :

- Un parcours de formation dans lequel l'apprenant construit petit à petit les éléments de compétences indispensables à l'exercice professionnel.
- Le soutien des professionnels tant de l'institut de formation que des stages dans l'élaboration et l'accompagnement de ce parcours qui prend en compte ses ressources personnelles.
- Un engagement de l'apprenant à s'impliquer dans la formation afin d'obtenir le diplôme recherché.
- Des droits et des devoirs de chacun, conformément à la réglementation en vigueur et au règlement intérieur de l'institut.

Selon les référentiels de formation, « l'apprenant est amené à devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif » capable :

- D'analyser toute situation de santé,
- De prendre des décisions dans les limites de son champ de compétences
- De mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle

Pour cela l'apprenant doit :

- Développer des ressources en savoirs théoriques (savoir)
- Développer des ressources en habileté gestuelle (savoir-faire)
- Développer des ressources en capacités relationnelles et reconnaître ses émotions pour mieux les gérer (savoir être)
- Développer une éthique professionnelle pour prendre des décisions éclairées et agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction (savoir devenir)

Ainsi exercé à la réflexion critique au travers du raisonnement clinique et de l'analyse de pratique, l'apprenant deviendra un professionnel compétent capable d'intégrer rapidement des nouveaux savoirs et de s'adapter à de nouvelles situations.

Le projet pédagogique précise les orientations de l'institut quant à la finalité des formations professionnelles, les principes pédagogiques, les moyens et les outils mis en œuvre dans l'accompagnement des apprenants.





II - La mise en œuvre du projet d'accompagnement de l'apprenant dans une démarche d'apprentissage progressive

L'équipe pédagogique véhicule auprès des apprenants et des partenaires de la formation ses concepts pédagogiques dans une approche holistique de la personne en lien avec le modèle théorique de Virginia Henderson tels que :

- L'humanisme : « *Pensée qui met au premier plan de ses préoccupations, le développement des qualités essentielles de l'être humain, permettant à l'individu de rester libre, pleinement responsable de ses actes, tolérant, autonome, ouvert et curieux* » *Encyclopédie universalis*
- Le béhaviorisme « *Théorie d'origine anglo-saxonne fondant ses analyses sur les comportements et excluant l'introspection* » *Encyclopédie universalis*
- Le cognitivisme « *Processus d'assimilation des connaissances* » *Encyclopédie universalis*
- Le constructivisme, Théorie de l'apprentissage selon Jean Piaget, fondée sur l'idée que la connaissance est construite par l'apprenant sur la base d'une activité mentale.
- Le socioconstructivisme, Processus d'apprentissage selon Vygotsky Lev où « les gens construisent leurs connaissances par le biais d'interactions sociales et avec leur milieu. »

Reposant sur **des valeurs fondamentales de bienveillance, d'autonomie, d'équité et de rigueur**, l'équipe pédagogique s'est ainsi attachée à individualiser les parcours de chaque apprenant.

Une posture active et réflexive :

L'apprenant, selon sa propre stratégie, suit son chemin en s'autonomisant, accompagné par les formateurs qui mettent tout en œuvre pour favoriser ses apprentissages. Il adopte une posture active et réflexive orientée vers la construction des éléments de compétences. Il fait les liens entre savoirs et actions et les contextualise.

Ainsi les connaissances, les représentations, les expériences propres aux apprenants sont prises en considération et questionnées. Par le jeu des interactions (partage/confrontation) entre les différents intervenants (apprenants, formateurs, tuteurs, professionnels de santé...) chaque apprenant construit son schéma de pensée face à des situations professionnelles nouvelles en franchissant ces étapes :

Apprendre à apprendre.

Développer ses savoirs et savoirs faire pour **comprendre** les situations.

Développer sa pratique en mobilisant ses savoirs **pour agir**.

Développer son regard critique et analyser sa pratique pour intégrer des schémas à recombinaison et **transférer ses savoirs** dans d'autres situations pour s'adapter.

Développer la recherche des savoirs pour **approfondir ses connaissances et son analyse**.

Affirmer un positionnement et une juste distance professionnelle et **devenir autonome**.

III - Les approches pédagogiques

Les approches théoriques et cliniques s'articulent et sont complémentaires. Les cours permettent avec l'alternance, la conceptualisation et la mise en lien. Les stages permettent d'une part, la mise en éclairage et la mise en lien des savoirs et des compétences acquises et d'autre part, le développement de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.

Les situations de soins emblématiques préparées durant la formation sont analysées afin d'optimiser l'apprentissage en situation réelle (comprendre, agir, transférer) et de développer la réflexion sur la pratique. Les situations vécues à l'institut sont transférables dans une situation professionnelle et inversement.

1- Les temps de formation théoriques

Pour les étudiants infirmiers

L'enseignement est organisé conformément au référentiel de formation de 2009. Les modalités d'organisation et de répartition sont déterminées par l'équipe pédagogique sur la durée de la formation et sur avis de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut. Un planning hebdomadaire est communiqué aux étudiants précisant la nature de l'enseignement.

Chaque unité d'enseignement (UE) fait l'objet d'un projet transmis aux étudiants qui permet à chacun :

- d'identifier les prérequis,
- de faire les liens entre savoirs théoriques, savoirs procéduraux et pratiques,
- de tendre vers la définition des compétences professionnelles.

Chaque présentation d'UE détermine des contenus et des méthodes. Cela se traduit en :

- **Cours magistraux (CM) – 750h**
 - Cours dont le contenu concerne la transmission d'un savoir théorique et procédural dispensé par un formateur, un intervenant extérieur en présentiel ou par le dispositif e-learning via la plateforme de communication et d'échange de l'institut (formation à distance). Une collaboration avec l'université de Grenoble est effective pour quelques UE.
 - Assister à ces cours est soit facultatif soit obligatoire selon la décision de l'équipe pédagogique et cette notion est précisée sur les plannings de cours affichés
- **Travaux dirigés(TD)- 1050h**
 - Temps d'enseignement obligatoire se déroulant sous la conduite d'au moins un formateur, réunissant au plus 25 étudiants,
 - Ils ont pour finalité d'approfondir ou compléter un cours magistral, à réaliser des travaux de groupe ou individuel, des travaux pratiques, des études, des recherches.
- **Travaux personnels guidés (TPG)- 300h**
 - Temps guidés par les formateurs qui vérifient si les étudiants sont en capacités de les utiliser à bon escient ou s'ils ont besoin d'encadrement de proximité,
 - Temps de travail sous la responsabilité d'au moins un formateur ou temps de rencontre avec leur formateur de suivi pédagogique.
 - Temps d'information, de régulation, de bilan.
- **Temps personnel d'intégration des connaissances (TP)-**
 - Ce temps de travail personnel complémentaire à la formation est noté à titre indicatif pour chaque UE dans le référentiel de formation

Pour les élèves aides-soignants

L'enseignement est organisé selon le référentiel relatif à la formation aide-soignante (Arrêté du 22 octobre 2005).

Les modalités d'organisation et de répartition sont déterminées par l'équipe pédagogique sur la durée de la formation. Un planning hebdomadaire est communiqué aux élèves précisant la nature de l'enseignement. Les cours sont obligatoires sous forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe et des séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

Chaque module fait l'objet d'un projet transmis aux élèves qui permet à chacun de:

- Identifier les pré-requis.
- Connaître les enseignements et les méthodes pédagogiques.
- Connaître les modalités d'évaluation.

L'ensemble de la formation comprend 41 semaines réparties comme suit :

- 17 semaines d'enseignement en institut soit 595h (cours magistraux, TD, intégration des connaissances, travail personnel)
- 24 semaines d'enseignement en stage clinique soit 840h

2- Des méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques présentées ci-dessous ne sont pas exhaustives. L'équipe pédagogique, composée de 15 formateurs, vient de domaines différents du monde de la santé. Des services de soins cliniques en gériatrie, en psychiatrie, en médecine oncologique, en pédiatrie, en soins d'urgences, en chirurgie, anesthésie mais aussi de la pédagogie via l'éducation nationale et la santé publique. Chacun au cours de son parcours a pu développer des méthodes pédagogiques. Cette diversité permet aux apprenants de trouver celles qui leur correspondent le mieux.

• La classe inversée

Méthode qui consiste à laisser l'apprenant travailler sur une thématique à l'aide de capsule vidéo, de podcasts, de lectures conseillées pour préparer son cours à la maison. L'approfondissement et la résultante de ce travail se fait en cours en brainstorming avec le formateur comme médiateur. Les autres participants posent des questions ainsi que le formateur afin de faire réfléchir l'étudiant.

La pédagogie inversée renverse les rôles traditionnels de l'apprentissage. Là, où habituellement, l'apport magistral (la leçon) est vu en classe, travaillé en classe via des exercices puis révisé et retravaillé à la maison.

• Le socio constructivisme

Processus d'apprentissage où l'apprenant construit ses connaissances grâce aux différentes interactions sociales avec son milieu.

L'apprenant compare sa perception de la réalité avec celles des autres pour comprendre les situations et développer ses compétences.

• La pratique réflexive

La pratique réflexive consiste à préciser la manière dont l'action est organisée. Elle définit ce qui pousse à l'action. Elle formalise les savoirs pour les rendre lisibles et visibles par tous.

Développer une pratique réflexive, c'est adopter une posture réflexive, de manière régulière et intentionnelle, dans le but de prendre conscience de sa manière d'agir, ou de réagir, dans les situations professionnelles ou formatives.

- **La pédagogie déductive et inductive**

La pédagogie déductive permet, à partir du concept ou de la règle ou du cours abordé, de le mettre en application et de le vérifier (mettre en application au travers d'exemples et de travaux dirigés).

A l'inverse la pédagogie inductive permet de passer de l'observation, d'analyses particulières ou spécifiques, à des perspectives plus générales et d'élaborer une synthèse (le cours par exemple).

- **L'autoapprentissage**

Les méthodes et outils utilisés par les formateurs dans les activités pédagogiques d'enseignement et d'accompagnement pédagogique sont facilitants pour que chaque apprenant identifie ses ressources et sa motivation, et développe des stratégies d'apprentissage individuelles et collectives (auto et Co-régulation).

- **L'approche systémique**

L'objet de l'approche systémique est d'élaborer un système d'étude qui permet d'identifier tous les éléments interférant dans une situation complexe. Ce schéma de représentation sert à l'analyse et à la compréhension globale d'une situation.

3- Des projets d'enseignement développés par l'équipe pédagogique

Les réflexions des apprenants sont guidées et facilitées par les formateurs pour passer d'une logique d'acquisition à une logique de transférabilité.

La pédagogie de l'autonomie met l'accent sur la participation de l'apprenant à son propre apprentissage et la nécessité de lui donner plus d'initiatives et de responsabilités. Ce processus vise à développer chez lui un questionnement et une évolution qui se poursuivra tout au long de son exercice.

- **La démarche clinique**

Démarche qui permet à l'apprenant d'analyser une situation de soin pour proposer des actions adaptées et cohérentes. Elle respecte des étapes d'observation, de questionnement, de proposition d'hypothèse dans une conduite inductive et/ou déductive et de poser un jugement clinique. Elle est mise en application sur le principe de l'alternance cours/stage.

- **Les soins relationnels**

Les soins relationnels sont des soins actifs. Ils font partis du cœur de métier de toute profession soignante. Ils requièrent des connaissances et des compétences professionnelles. Ils demandent aux professionnels de santé des techniques de communication verbale et non verbale adaptées à la personne soignée ainsi qu'à son entourage. C'est un savoir-faire, un savoir être. Les soins

relationnels sont complexes car ils demandent une adaptation permanente de la part des soignants tout en restant « soi ». Les soins relationnels demandent une véritable implication et un engagement de la part du professionnel de santé.

- **L'Analyse de la Pratique Professionnelle : APP**

A l'issue de la formation, l'étudiant aura intégré une méthodologie d'analyse de pratique et sera devenu un professionnel compétent, autonome et réflexif. L'analyse de pratique est un incontournable de la formation des professionnels.

Ce projet a donc, pour visée d'uniformiser les pratiques des formateurs dans l'accompagnement des étudiants dans l'acquisition de l'analyse de pratique.

- **Le calcul de dose**

Au terme de sa formation, l'étudiant en soins infirmiers devra avoir acquis une parfaite maîtrise du calcul de dose, calcul de débit, afin d'être capable d'appliquer en toute sécurité, sans erreur ni oubli, quelle que soit la voie d'administration, des prescriptions médicales comportant des substances médicamenteuses.

Démarche progressive d'acquisition du calcul de dose sur les 5 premiers semestres avec un suivi de chaque étudiant sur la formation par un tableau personnalisé. Le semestre 6 est une consolidation des acquis des semestres précédents.

- **Le projet de soin plaie et cicatrisation**

Projet de Co-construire, entre l'IFSI et le groupe plaie et cicatrisation des hôpitaux du Léman, un enseignement de base en formation initiale de la prise en charge de patients présentant des plaies aiguës et chroniques, ainsi que la prise en charge de patients porteurs de stomies par les étudiants infirmiers et les élèves Aides-soignants, au regard de la législation et des référentiels de formation.

- **La simulation**

Cette méthode d'enseignement innovante, citée dans le référentiel de formation, est développée dans l'institut afin de permettre aux étudiants d'intégrer des compétences d'observation, de jugement clinique pour la mise en place d'une démarche clinique.

Le terme « simulation en santé » correspond à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins, dans le but d'enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels. « House of representatives USA – 111th congress 02.2009 »

4- Les temps de formation clinique

Dans le cadre du programme de formation conduisant au Diplôme d'Etat, le stage est un espace et un temps privilégié où l'étudiant acquiert des connaissances spécifiques, développe des éléments de compétence et se rend compte des réalités professionnelles.

Il concilie les aspects théoriques développés à l'IFSI/IFAS, la réalité de terrain et les objectifs de l'apprenant.

A ce titre, une réelle collaboration avec les professionnels des terrains existe. Cette volonté de partenariat nous conduit à définir des fonctionnements et à mettre en œuvre des moyens que nous souhaitons efficaces.

Le choix des structures de stage repose sur un partenariat de la direction de l'institut de formation et de la direction des établissements concernés, se concrétisant par une charte d'encadrement et d'une convention tripartite, précisant les conditions d'accueil et d'encadrement.

Chaque apprenant réalise l'ensemble des stages en lien avec les obligations définies par le programme et les possibilités dont dispose l'IFSI/IFAS.

Ils sont effectués dans 4 disciplines :

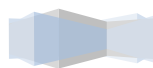
- Soins de courte durée
- Soins de longue durée
- Soins en santé mentale et psychiatrie
- Soins individuels ou collectifs sur les lieux de vie

L'IFSI propose des stages en Suisse, principalement à l'hôpital Cantonal de Genève. La spécificité de la région permet de bénéficier de stages prenant en soins des patients présentant des pathologies « saisonnières » (sports de montagne).

Chaque apprenant a la possibilité de réaliser son dernier stage de formation dans un lieu choisi par lui, validé par la commission de validation, au regard de son parcours de stage, de son projet professionnel et de l'acquisition des compétences. Ils peuvent se dérouler à l'étranger.

• **Le formateur responsable de stage :**

- ⇒ Organise le parcours de l'apprenant en collaboration avec les formateurs référents de suivi pédagogique et les formateurs référents de stage
- ⇒ Gère les stages dans une finalité de cohérence et d'efficacité pour la formation, en respectant au mieux les contraintes du terrain,
- ⇒ Assure un rôle de conseil auprès des structures pour l'élaboration et l'évaluation des livrets d'accueil et d'encadrement ainsi que le suivi des chartes et des conventions de stages,
- ⇒ Travaille avec les tuteurs et/ou maîtres de stage pour toute question concernant l'encadrement des étudiants.
- ⇒ Réalise l'analyse des contenus des questionnaires de stage du GHT mis en place en 2018 dans une démarche qualité.



• **Les visites en stage pour les étudiants infirmiers**

Au regard de l'annexe II de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014 :

« Les IFSI désignent un formateur référent pour chacun des stages. Dans un objectif d'accompagnement pédagogique, il se déplace sur le lieu de stage, à son initiative ou à la demande de l'étudiant ou à celle du tuteur. Il est en liaison régulière avec le tuteur de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant et de régler au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser. »

Et l'instruction n° DGOS/RH1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière, insiste sur la nécessité d'un accompagnement en stage, pour chaque période de stage, d'une rencontre entre le formateur, l'étudiant et le professionnel.

Finalité :

- Réaliser pour un étudiant un accompagnement pédagogique sur le temps de stage.
- Recréer du lien et des échanges avec les professionnels des terrains.

• **Le portfolio**

C'est un outil de liaison entre l'apprenant et le maître de stage. Selon le référentiel infirmier, « Il est destiné à être partagé par les personnes ressources impliquées dans le parcours de formation ». Il est porté à la connaissance du formateur référent si nécessaire (suivi pédagogique, autre)

Les objectifs principaux sont :

- Favoriser une auto évaluation, écrire les objectifs d'apprentissage,
- Formaliser les analyses de pratique pour s'améliorer et également se référer aux sources utilisées.
- Coordonner les actions entre le maître de stage, l'étudiant et le formateur référent
- Permettre à l'étudiant de positionner ses acquis avec les fiches de suivi.

Cet outil a été constitué également pour les élèves aides-soignants sur le même schéma et avec les mêmes objectifs.

5- Un suivi pédagogique individualisé

Ce sont des temps de rencontres individuelles entre l'apprenant et son formateur référent pédagogique. Ce formateur développe une vision globale de la situation pédagogique de l'étudiant. Il collabore régulièrement avec la Direction au sujet de ces suivis. Il assure la traçabilité des données recueillies dans le dossier de l'étudiant et présente aux instances la situation de tout étudiant en difficulté et/ou la mise en place d'un contrat pédagogique si nécessaire.

- **Les objectifs globaux du suivi**

- ⇒ Identifier ses ressources et ses difficultés,
- ⇒ Mettre en lien ses représentations et la réalité professionnelle.
- ⇒ Elaborer des stratégies d'apprentissage permettant de progresser, de renforcer ses ressources, de s'organiser et de s'auto évaluer.
- ⇒ Mesurer son apprentissage dans les différents champs de compétences au fur et à mesure de sa formation
- ⇒ S'inscrire dans des perspectives d'évolution.
- ⇒ Donner du sens à sa formation et conforter son projet professionnel.
- ⇒ Accepter aide et soutien des encadrants.

- **Formalisation pour les étudiants infirmiers**

- ⇒ Des entretiens individuels sont institués avec le formateur référent d'une durée moyenne de 45 minutes :
 - **Au début de 1^{ère}année** pour faire connaissance, repérer les ressources et difficultés au départ de la formation et si nécessaire mettre en place des moyens adaptés.
 - **Après chaque stage** afin de faire le point des acquis, des axes d'amélioration.
 - **En fin d'année** si nécessaire et/ou difficultés pour réaliser un bilan global des acquisitions et porter une appréciation de fin de formation sur le dossier d'évaluation continue, validée par la directrice.
- ⇒ D'autres entretiens sont possibles, sur rendez-vous, soit à la demande de l'étudiant soit à celle du formateur référent.
- ⇒ Le résumé des entretiens est noté sur la fiche de suivi informatisée détenue par le formateur. L'étudiant peut sur demande écrite, consulter son dossier.

- **Formalisation pour les élèves AS**

- ⇒ Des entretiens individuels sont institués avec le formateur référent d'une durée moyenne de 45 minutes :
 - **Au début de l'année** pour faire connaissance, repérer les ressources et difficultés au départ de la formation et si nécessaire mettre en place des moyens adaptés.
 - **En milieu d'année** pour suivre les résultats, réaliser un bilan et poser des objectifs d'apprentissage et réajuster les méthodes de travail si besoin.
 - **En fin d'année** pour réaliser un bilan global des acquisitions et porter une appréciation de fin de formation sur le dossier d'évaluation continue, validée par la directrice.



- ⇒ D'autres entretiens sont possibles, sur rendez-vous, soit à la demande de l'étudiant soit à celle du formateur référent.
- ⇒ Le résumé des entretiens est noté sur la fiche de suivi informatisée détenue par le formateur. L'étudiant peut sur demande écrite, consulter son dossier.

6- Les unités intégratives pour les étudiants, les évaluations formatives et normatives en IFSI/IFAS

Les unités d'intégration pour les étudiants infirmiers, une par semestre, sont des unités qui permettent de remobiliser les enseignements et de transférer les connaissances sur des situations de soins, des situations simulées, des analyses de situations vécues en stage, des travaux de transposition.

Les évaluations formatives sont organisées sur les lieux de stage lors des visites sur stage, soit par le biais des travaux, des projets de formations comme le calcul de dose, soit lors de temps d'accompagnement personnel à la demande des étudiants ou du formateur référent de suivi pédagogique.

Les évaluations normatives sont réalisées soit en individuel soit en travaux de groupe. Elles peuvent être des devoirs sur table avec des questions à choix multiples, des questions à réponses ouvertes courtes, des devoirs d'analyses ou de synthèses, des travaux de groupes en situation, des évaluations pratiques simples ou en simulation, des analyses pratiques professionnelles, des mises en situation professionnelles pour les aides-soignantes sur les lieux de stage.

IV - Prestations offertes à la vie de l'apprenant

Le numérique

Un centre de documentation et une salle informatique équipée de 14 postes, sont ouverts selon les horaires définis dans la charte informatique de l'IFSI.

Des bornes WIFI sont opérationnelles depuis septembre 2014.

La plateforme ELFFE permet la mise en ligne des cours et est un espace de communication étudiants/professionnels de l'institut.

L'enseignement de l'anglais des semestres 1 & 2 est dispensé par Mischool.

Les espaces de vie

Les étudiants ont la possibilité de réserver des salles en dehors des heures de cours (cf. règlement intérieur).

Une salle de détente est à la disposition des apprenants avec distributeurs de boissons froides et chaudes, d'un présentoir pour les différents documents d'informations, des tables de travail et d'un paper-board.

Un four micro-onde, des tables de pique-niques, des bancs, un abri fumeurs sont à disposition au sein de l'IFSI.

Un accès au self de l'hôpital est possible tous les jours de l'année sauf le weekend au tarif CROUS.

Un tableau d'affichage est disponible pour les demandes d'emploi, les locations et informations diverses.

Les associations

Tout apprenant peut adhérer à l'association d'étudiants ESIT PAS, créée par les étudiants en soins infirmiers, dont le siège est à l'IFSI et participer aux activités proposées. Cette association participe à l'accueil des nouveaux apprenants. Un tableau d'affichage lui est réservé.





Conclusion

Professionnels en devenir, étudiants infirmiers et élèves aide-soignant doivent trouver leur place au sein de notre institut. Ce projet pédagogique a pour vocation de les aider afin qu'au terme de leur parcours de formation ils puissent être prêt à se mettre au service de l'autre, qu'il soit collaborateur ou usager, sain ou malade.

Entrés comme apprenants, ils en sortiront grandit, enrichit de connaissances théoriques, pratiques et aussi en relations humaines.

**« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication,
l'entraide et la solidarité visant à un but commun :
l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »**

Françoise Dolto





Les hôpitaux du Léman

L'IFSI/IFAS

